

estimation taboue:
 tout des profs est-il
 enviable? >>



Nos intervenants

Roland Lahaye est le secrétaire général de la CSC Enseignement, la Confédération des syndicats chrétiens.

Joseph Thonon est l'actuel président de la CGSP (Centrale générale des services publics) Enseignement. Il a enseigné la physique pendant une vingtaine d'années.

Vivian Collard enseigne les langues aux élèves de 5^e et 6^e secondaires du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve.

Jean-François Guillaume est professeur de sociologie de l'éducation à l'ULiège. Il enseigne aux futurs enseignants du secondaire supérieur. Il a en outre travaillé à l'élaboration des nouveaux référentiels.

Jean-Paul Lambert est l'ancien recteur de l'USaint-Louis à Bruxelles. Il est membre du Cerec (Centre de recherche en économie) et expert des questions d'enseignement.

Déborah Lorget est professeure de français en secondaire à l'Institut Notre-Dame de Heusy. **Christine Toumpsin** est directrice de l'Institut Notre-Dame à Anderlecht (primaires). Elle est également la présidente du Collège des directeurs des écoles fondamentales du libre.

Etienne Michel est à la tête du Segec, le Secrétariat général de l'enseignement catholique, qui chapeaute les écoles du libre confessionnel.

Véronique de Thier est responsable politique à la Fapeo, la Fédération des parents de l'enseignement officiel.

Dominique Lafontaine est professeure ordinaire en sciences de l'éducation à l'ULiège. C'est la « Madame Pisa » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. **Marie Jaspers** est docteure en sciences mathématiques et chef de travaux honoraire à l'ULiège. Elle assure bénévolement des remédiations pour les élèves du secondaire supérieur dans la région de Liège.

Benoît Galand est professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain, spécialiste du harcèlement scolaire et des difficultés de comportement en milieu éducatif.

Philippe Barzin est secrétaire général du Conseil de l'enseignement des communes et provinces.

Lorget. « C'est épuisant d'être tout le temps remis en question alors que j'ai deux diplômes universitaires. Les gens ne se rendent pas bien compte de ce qu'est le métier d'enseignant. » Une image qui se serait dégradée avec le temps. « Dans les années 60-70, les enseignants avaient un statut. Ils étaient respectés », se souvient Marie Jaspers, enseignante à la retraite.

Pour Benoît Galand, professeur en sciences de l'éducation (UCLouvain), les horaires participent à l'image du métier. « Les gens voient bien que beaucoup

d'enseignants prennent du temps pour bosser en dehors des heures de travail. D'autres, à l'inverse, ne retravaillent pas leur cours et mettent un mois pour corriger une interrogation. En tant que profession, quel garde-fou met-on en interne lorsque quelqu'un dysfonctionne ? Comment nous-mêmes peut-on balayer devant notre porte pour inciter les citoyens à nous faire confiance ? » La crise sanitaire n'aurait rien arrangé à l'image véhiculée par les enseignants, selon Christine Toumpsin. « Les profs ont touché leur plein salaire alors que les enfants étaient à la maison. Pour les parents qui, eux, ne percevaient plus leur salaire, c'était difficile à comprendre. Ils ne voyaient pas ce que les enseignants faisaient à distance », soutient-elle.

« L'image que les enseignants ont donnée en faisant grève n'a pas aidé. Même si je peux les comprendre. C'est une fausse impression que les enseignants se plaignent tout le temps. Ils font bien moins grève que le personnel des transports, par exemple. » Christine Toumpsin, Directrice d'école fondamentale



L'image que les enseignants ont donnée en faisant grève n'a pas aidé. Même si je peux les comprendre. C'est une fausse impression que les enseignants se plaignent tout le temps. Ils font bien moins grève que le personnel des transports, par exemple.

Christine Toumpsin
 Directrice d'école fondamentale

”

ment supérieur ».

En résumé, enviable ou pas le statut d'enseignant ? « Il n'y a pas qu'un seul profil de professeur », pose d'emblée Philippe Barzin, secrétaire général du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP). « Entre un instituteur maternel, un instituteur primaire et un enseignant du secondaire inférieur ou supérieur, les conditions de travail sont très variables et les journées types différentes. Le ressenti par rapport à ses conditions de travail est quelque chose de très personnel. »

Mais encore ? « Le statut des enseignants peut être considéré comme plutôt généreux, surtout si l'on prend en considération le régime de maladie, les régimes de fin de carrière et les pensions », entame Etienne Michel. « Cela ne signifie certainement pas que le métier soit facile. On attend d'un enseignant qu'il soit en permanence au meilleur de sa forme devant sa classe. Chaque métier a ses spécificités et il ne faut pas comparer l'exigence de tenir une classe de plus de 20 élèves avec un travail en solitaire dans un bureau. » Alors, pourquoi le métier ne fait plus rêver ? « Contrairement aux idées reçues, et je me suis fait huer par les syndicats en disant ça, les enseignants belges sont assez satisfaits du choix de leur métier », assure Dominique Lafontaine. « Près de huit enseignants sur dix referaient le même choix. Neuf profs sur dix sont même très satisfaits de leur environnement de travail. Par contre, un sur deux estime que les avantages du métier ne compensent pas les inconvénients. Ces données ne concernent évidemment que les enseignants qui sont restés. Nous étions aussi avant la crise sanitaire. »

Benoît Galand conclut en jetant un pavé dans la mare. « Il serait intéressant d'amener les enseignants à clarifier eux-mêmes ce qu'ils attendent. Ils disent qu'ils ne se sentent pas valorisés. Pourtant, c'est l'un des métiers les plus reconnus. Les enseignants voudraient que les politiques les respectent plus. Pourtant les syndicats et les réseaux sont associés à toutes les étapes de prise de décision politique. » Une piste serait, selon lui, de donner davantage d'autonomie aux enseignants. « La particularité du métier est qu'une fois que vous êtes en classe, vous êtes presque un indépendant. Par contre lorsqu'il s'agit de réfléchir au fonctionnement des écoles, des décrets vous tombent dessus. »

« Être institutrice, c'est une qualité de vie incroyable pour une maman »

Julie est institutrice dans une école primaire de la périphérie bruxelloise. Face aux plaintes des enseignants quant à leur statut, elle insiste sur le confort de vie que lui offre son métier : horaires, salaire, congés... Forte de 25 ans de carrière, elle revient sur différentes facettes du métier. « On a énormément d'avantages en tant qu'enseignant. Par exemple les horaires de cours : on travaille de 8h30 à 15h30. On a énormément de temps libre. J'ai pu élever mon fils, le conduire à l'école et aller le chercher, être présente pour ses devoirs, lors des vacances... Pour une mère de famille, c'est vraiment un super métier ! », se réjouit-elle. Là où beaucoup de professeurs lui opposent les heures demandées après l'école pour la préparation des cours, l'institutrice reconnaît qu'elle s'en sort bien : « J'ai la même classe depuis presque dix ans. L'expérience me permet de moins travailler à la préparation des cours, comparé à un jeune qui sort de l'école. » Mais

elle tient aussi à relativiser cette charge : « On a maintenant les manuels scolaires. Pour les mathématiques, le français, l'éveil, il suffit de suivre le manuel, tout est fait pour vous : la pédagogie, les compétences... On peut aussi acheter des méthodes qui sont faites de A à Z, des exercices jusqu'aux évaluations. Donc, franchement, on nous mâche le travail. » Pour elle, le métier d'instituteur est même devenu moins exigeant au niveau de la qualité de l'enseignement. « Je trouve que la différence de difficulté entre les anciens examens interdiocésains (l'ancêtre du CEB dans l'enseignement libre confessionnel, NDLR) et l'actuel CEB est énorme. On est vraiment dans une société de zapping. Par exemple, il y a certains temps de la conjugaison qu'on ne voit plus parce que ça n'intéresse plus les enfants, parce que ça n'a plus de sens pour eux. On zappe des choses qui sont importantes, et je trouve ça dommage », regrette-t-elle. La pénurie d'enseignants

se fait pourtant ressentir. Pour remplacer des professeurs absents, les directions ont recours à des solutions périlleuses. « Dans mon établissement, nous avons déjà eu des professeurs qui n'avaient pas de diplôme pédagogique. Je trouve ça inquiétant parce que, dans la pédagogie, il n'y a pas que la matière à enseigner. Il y a aussi le contact avec l'enfant qui est important », explique Julie. A propos d'un salaire souvent qualifié d'insuffisant, l'institutrice réagit également. « Nous sommes l'un des pays où l'enseignant est le mieux payé. Quand je compare mon salaire avec des amis de mon âge qui font tout à fait autre chose, je trouve que je suis finalement très bien payée. J'ai des week-ends, j'ai des jours fériés, j'ai du temps... Et maintenant que les congés scolaires ont été redistribués, franchement, sept semaines de boulot et deux semaines de congé, quel rêve ! » Julie insiste encore une fois : « Pour une maman, c'est une qualité de vie incroyable. »

FRANÇOIS HARDY (ST.)

On a maintenant les manuels scolaires. Pour les mathématiques, le français, l'éveil, il suffit de suivre le manuel, tout est fait pour vous : la pédagogie, les compétences... On peut aussi acheter des méthodes qui sont faites de A à Z, des exercices jusqu'aux évaluations. Donc, franchement, on nous mâche le travail

Julie
 Institutrice

”

AVIS OFFICIEL

20012265

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES TRIBUNAL DE LA FAMILLE

Par jugement du 17 décembre 2021, la 6^{ème} chambre TF du tribunal de la famille francophone de Bruxelles a déclaré l'absence de Monsieur NICOLAÏ André, né le 12 septembre 1938 à Sautin, domicilié en dernier lieu à 1060 Bruxelles, avenue Fonsny 69.